

# Championnat de Bretagne de contre la montre par équipe

Trophée 56 des jeunes

COMITÉ DE BRETAGNE CYCLISME

SULNIAC

Véloce Vannetais

# CHAMPIONNAT de Bretagne CONTRE LA MONTRE

Par équipe

**SULNIAC**

**08 MAI 2025**

**Au programme**

- U15/U17 et U19 femmes
- U15, U17 et U19 hommes

Restauration sur place  
Animation : Jean-Yves Le Porho et Nicolas Lebreton

Photo : Louis BLONCE LOSSEC - Conception : Agence D STUDIO - 02 99 26 24 55 - Vannes

# SOMMAIRE

## **L'ORGANISATION**

Le comité d'organisation  
Les différents intervenants

## **LA SIGNALISATION ET LA PERMANENCE DE DEPART**

La signalisation  
La permanence de départ

## **LA SECURITE ET L'ORGANISATION MEDICALE**

La sécurité  
L'organisation médicale

## **L'EPREUVE**

Le parcours  
Le profil  
Les horaires

## **LE REGLEMENT DE L'EPREUVE**

# L'ORGANISATION

## ***LE COMITE D'ORGANISATION***

Responsable de course : Jean-Charles LEMASSON

Responsable des opérations de départ : Stéphane PEREZ

Responsable du site d'arrivée : Vincent COCHARD

Responsable des véhicules de l'organisation : Denël CHEDALEUX

Responsable de la permanence : Hélène CHEDALEUX

Responsable des signaleurs : Sandrine LARGEMENT

## ***LES DIFFERENTS INTERVENANTS***

Motos sécurité : A.B.E.C

Podium et liaisons radios :

Speakers : Nicolas LEBRETON et Jean-Yves LE PORHO

Radio Tour :

Photographe :

# LA SIGNALISATION ET LA PERMANENCE DE DEPART

## LA SIGNALISATION :

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond blanc.

## PERMANENCE DE DEPART :

Salle du complexe sportif du Guernehué

**8h30-18h00** : permanence dossards

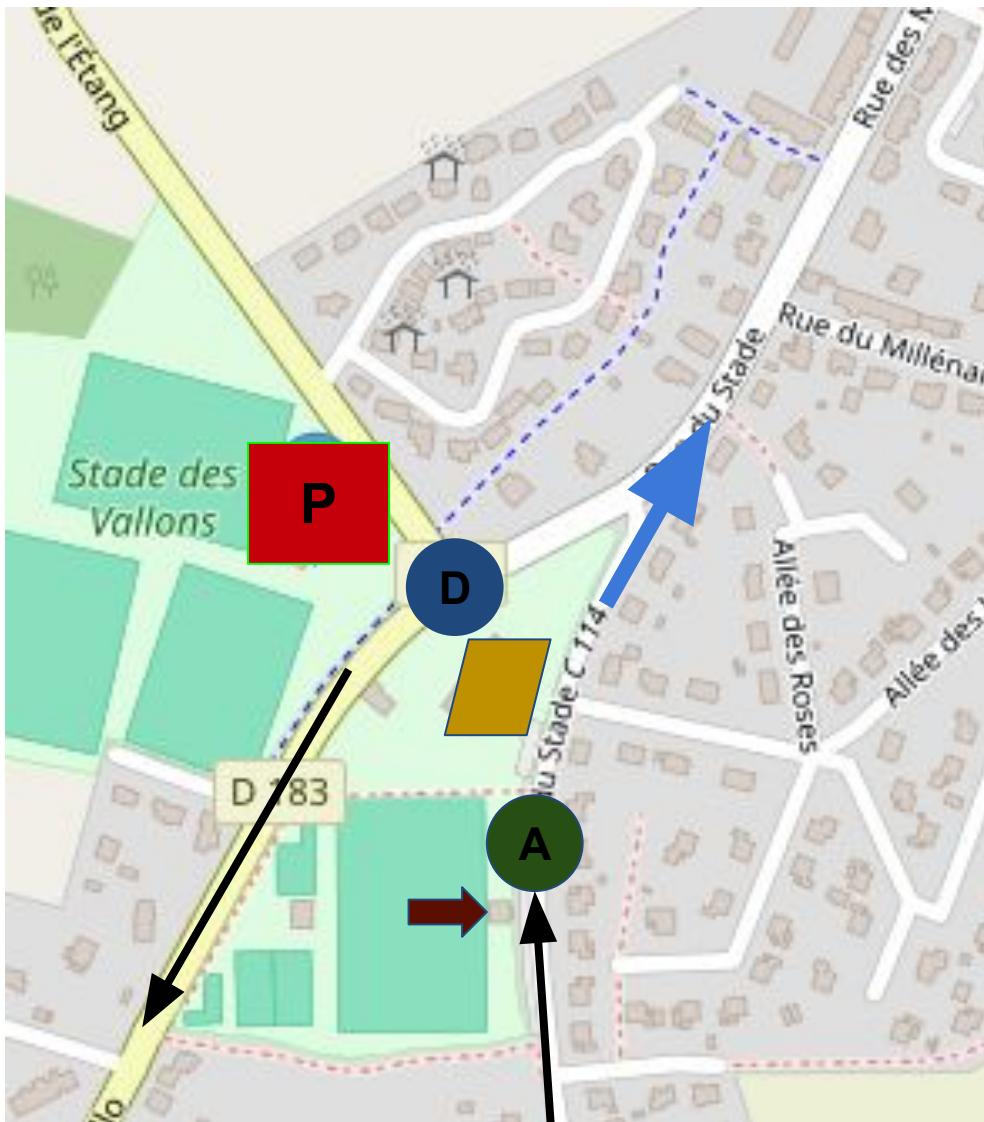
9h00-9h10 : Réunion des chauffeurs véhicule

9h10-9h20 : Réunion des motards

10h00 : 1er départ du Championnat de Bretagne de CLM/équipes 2025



## PLAN DU SITE DE DEPART :



- SALLE DES OFFICIELS DOSSARDS
- PARKING DS
- SENS COURSE
- RETOUR PARKING DS
- DEPART
- ARRIVEE
- CONTROLE ANTI-DOPAGE

# LA SECURITE ET L'ORGANISATION MEDICALE

## LA SECURITE

Tous les motards de sécurité font partie de l'association ABEC et sont licenciés FFC.

Les carrefours et points désignés par l'organisation seront gardés par des signaleurs équipés d'un gilet réfléchissant, d'un sifflet et d'un panneau d'aide au trafic type K10. Chaque poste sera muni de l'arrêté autorisant la manifestation.

Cependant, il n'existe pas de droit exclusif d'usage de la chaussée sur cette épreuve. Il faut donc être le plus vigilant et responsable possible.

## L'ASSISTANCE MEDICALE

L'assistance médicale sera assurée par les Ambulances Provost de Redon.

L'ambulance sera placée en poste fixe au Complexe sportif du Guernehué.

Elle interviendra, si besoin, sur le circuit.

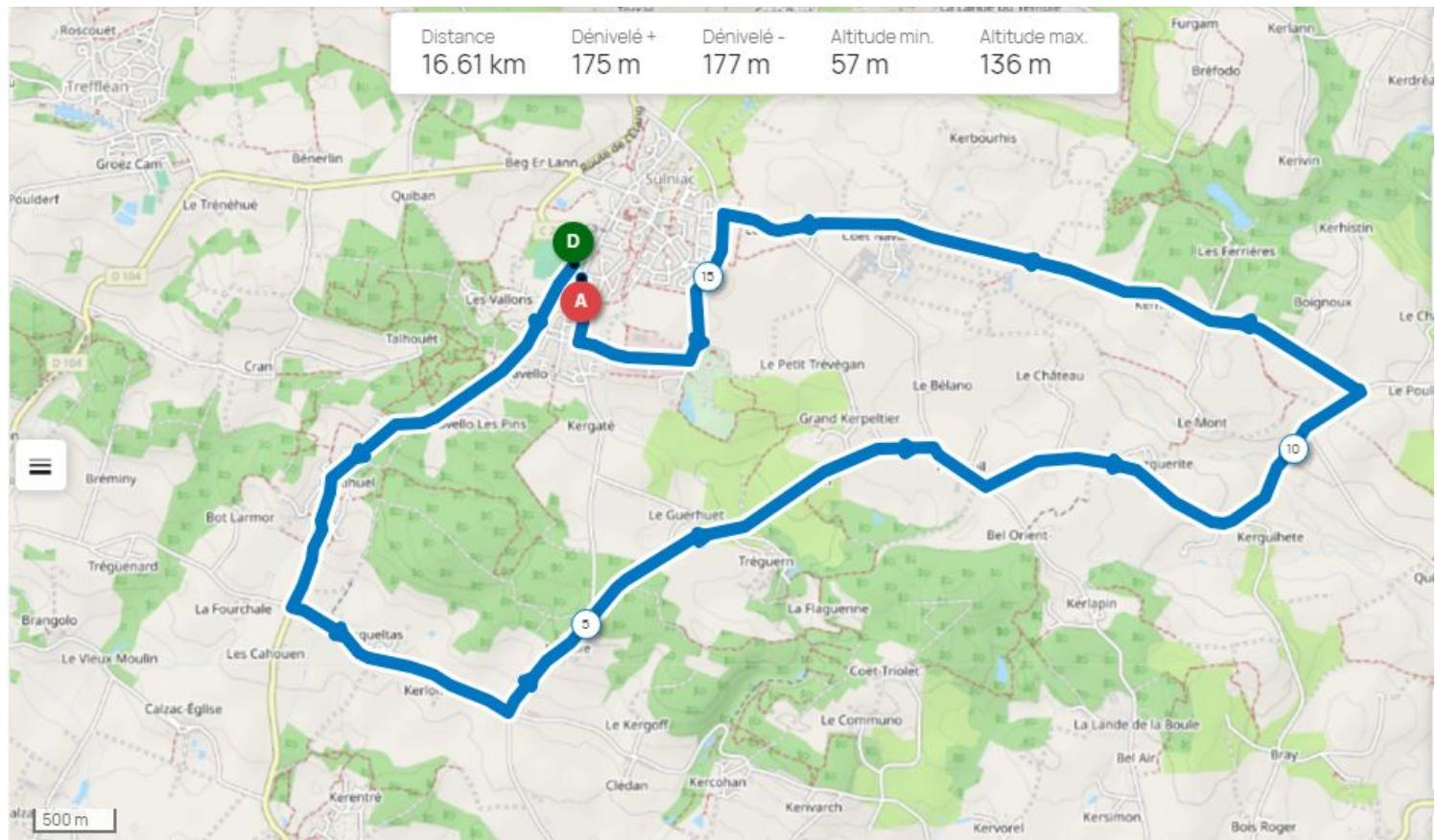
En cas de nécessité d'évacuation, l'épreuve pourra être neutralisée pour laisser le temps à l'ambulance de reprendre sa place afin d'assurer le bon déroulement des épreuves.

### Services d'urgences les plus proches

**GHBA Vannes - 20 Boulevard Général Maurice Guillaudot 56000 VANNES - 02 97 01 41 41**  
**Hôpital privé Océane - 11 Rue du Dr Joseph Audic 56000 VANNES - 02 97 62 57 30**

# PARCOURS et PROFIL

## LE PARCOURS



## LE PROFIL



## LES HORAIRES

Sous réserve des heures fournies par le Comité de Bretagne de Cyclisme, les horaires prévues sont les suivantes :

### **U15 Hommes**

9h40 : contrôle de braquets

9h50 : appel de la 1ère équipe U15

10h00 : départ de la 1ère équipe U15 pour 1 tour de 16km600

Puis départ toutes les 2 minutes

Protocole 10min après l'arrivée de la dernière équipe (les 3 premières équipes)

### **U15 / U17 Femmes et U17 Hommes**

11h00 : appel de la 1ère équipe U17

11h15 : départ de la 1ère équipe U17 pour 1 tour de 16km600

Puis départ toutes les 2 minutes

Protocole 10min après l'arrivée de la dernière équipe (les 3 premières équipes)

### **U19 femmes et U19 Hommes**

14H40 : contrôle des vélos de chrono

14h50 : appel de la 1ère équipe U19

15h00 : départ U19 2 tours de 16km600 soit 33km200

Puis départ toutes les 2 minutes

Protocole 10min après l'arrivée (les 3 premières équipes)

# **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

## **ARTICLE 1 – ORGANISATION**

Le championnat de Bretagne du contre la montre par équipes est organisé conjointement par l'association "Trophée des jeunes56", le Véloce vannetais cyclisme et la commune de Sulniac, dans le plus strict respect de la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

## **ARTICLE 2 – TYPE D'EPREUVE**

Le championnat de Bretagne de CLM/équipes est inscrit au calendrier fédéral de la FFC et ouverte au coureurs U15, U17 et U19 hommes et femmes, licenciés en Bretagne.

## **ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DES EQUIPES**

Les engagements se feront par internet sur le site de la FFC jusqu'au lundi précédent la course 20h00.  
Aucun engagement ne sera accepté sur place.

L'ordre de départ sera défini par le Comité de Bretagne.

## **ARTICLE 4 – PERMANENCE**

La permanence pour le retrait des dossards et la confirmation des partants se tiendra à la salle du complexe sportif du Guernehué, rue du Stade à partir de 8h30.

## **ARTICLE 5 – DEPART ET DISTANCE**

Les départs seront donnés, sur un circuit développant 16km600, à :

- 10h : 1er départ U15 hommes pour 1 tour soit 16km600 ;
- 11h15 : 1er départ U15/17 femmes et U17 hommes pour 1 tour soit 16km600 ;
- 14h30 : 1er départ U19 femmes et hommes pour 2 tours soit 33km200 ;

Pour la catégorie U15 hommes, le développement étant limité à 7,01 m, un contrôle aura lieu avant le départ de l'épreuve dans la zone définie à l'avance et les coureurs seront "parqués" sur la ligne de départ.

Les départs auront lieu toutes les 2 minutes.

## **ARTICLE 6 – RADIO TOUR**

Les informations courses sont émises par liaison radio. La fréquence est **157,4875 Mhz**. Les motos sécurité et les voitures arbitres seront équipées de moyens radio adéquats.

Un chronométreur se tiendra à mi-parcours (lieu-dit Sainte Marguerite) en liaison avec la ligne d'arrivée pour communiquer les temps intermédiaires.

## **ARTICLE 7 – DEPANNAGES**

Les dépannages seront effectués par les clubs et les sélections. Le dépannage se fera selon le règlement de la FFC.

## **ARTICLE 8 – ARRIVEE**

L'arrivée sera jugée, rue du Stade, à l'issue du nombre de tours devant être effectué selon la catégorie. Le classement général sera établi au temps par équipe. Les temps seront pris sur le 3ème coureur de chaque équipe.

## **ARTICLE 9 – ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le local réservé aux contrôles est situé **Salle du complexe sportif du Guernehué**. Tous les engagés devront se tenir informés d'un éventuel contrôle médical.

## **ARTICLE 10 – PROTOCOLE**

A l'issue de chaque épreuve, les 3 premières équipes devront se présenter au podium protocolaire situé derrière la ligne d'arrivée dans les 10 minutes après l'arrivée de la dernière équipe ::

- la première équipe se verra recevoir un maillot de champion ou championne de Bretagne, une médaille d'or et un bouquet
- la seconde équipe recevra une médaille d'argent
- la troisième équipe recevra une médaille de bronze

Les maillots distinctifs seront remis par les officiels du Comité de Bretagne et/ou les élus locaux.

Pas de prix pour cette épreuve.

## **ARTICLE 11 - REUNION DES DS**

Une réunion des DS sera organisée à 9h00 et à 13h30 à la **Salle du complexe sportif du Guernehué**. A noter que seuls les directeurs sportifs titulaires du diplôme “Educateur fédéral” seraont, par souci de sécurité, autorisés à prendre place dans un véhicule suiveur.

## **ARTICLE 12 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Pour rappel, il est strictement interdit de jeter les déchets dans la nature, sous peine de sanctions.

## **ARTICLE 13 - DONNEES REGLEMENTAIRES**

25 mètres doivent séparer l'arrière du groupe de coureurs de l'avant du véhicule suiveur.

## **ARTICLE 14 - COMMUNICATION**

Les sites et réseaux sociaux officiels concernant la communication de l'épreuve sont les sites

[www.sportbreizh.com](http://www.sportbreizh.com) et [www.cyclisme.bzh](http://www.cyclisme.bzh)

## **ARTICLE 15 - PENALITES**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

# Parkings



Buvette et  
restauration  
sur place

## **HEBERGEMENTS**

**GITE TY KERGATE - SULNIAC**

Réservation : [jj.mercier@free.fr](mailto:jj.mercier@free.fr) ou 06 11 26 77 82

**BRIT HOTEL VANNES THEIX**

Réservation : [fleurderhuys@brithotel.fr](mailto:fleurderhuys@brithotel.fr) ou 02 97 26 77 40

**HOTEL INN DESIGN**

Réservation : [hid.vannes@gmail.com](mailto:hid.vannes@gmail.com) ou 02 97 47 06 60

# Contacts Organisation

## Association Trophée des jeunes 56

Jean-Charles LEMASSON

Denoël CHEDALEUX

**06 56 75 94 58 / 06 16 51 80 82**

[tropheedesjeunes56@gmail.com](mailto:tropheedesjeunes56@gmail.com)



## Véloce Vannetais Cyclisme

Jean-Jacques DEMAY (Manager général)

**06 95 55 09 67**

[demayjj@hotmail.fr](mailto:demayjj@hotmail.fr)

